

LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par :  
Nathalie DERE  
Service vie institutionnelle  
(02 38 78 75 82)

Nos réf. : BD/ND/CL

Orléans, le **19 JAN. 2018**

**Objet :** Réunion du Conseil métropolitain d'Orléans Métropole - Convocation

Cher-e Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil métropolitain d'Orléans Métropole se tiendra le :

***Jeudi 25 janvier 2018 à 18 heures 00***  
***Hôtel de Ville d'ORLEANS***  
***Salle du Conseil Municipal***  
***Place de l'Etape 45 000 ORLEANS***

Je vous prie de bien vouloir assister ou de vous faire représenter à cette réunion.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Les projets de délibérations sont accessibles (grâce à votre identifiant et votre mot de passe) sur PC à l'adresse suivante : [https://idelibre.adullact.org/idelibre\\_client3/#!/identification/](https://idelibre.adullact.org/idelibre_client3/#!/identification/) ou sur tablette/iphone/ipad en téléchargeant l'application I-delibre.

Les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées dans les bureaux du service vie institutionnelle d'Orléans Métropole, Hôtel de ville d'ORLEANS, 1<sup>er</sup> étage, bureau 139, tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

Je vous prie d'agréer, Cher-e- Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Olivier CARRÉ  
Président d'Orléans Métropole  
Maire d'Orléans

**Mesdames et Messieurs les conseillers**  
**métropolitains**

~~~~~

**Réunion du Conseil métropolitain  
d'Orléans Métropole**

**le 25 janvier 2018 à 18 heures 00**

**Hôtel de Ville d'ORLÉANS  
Salle du Conseil Municipal**

**Ordre du jour**

Désignation du secrétaire de séance.

**VIE INSTITUTIONNELLE**

VI 01 - Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 16 novembre 2017.

VI 02 - Vie institutionnelle - Compte-rendu des délibérations prises par le bureau du 21 décembre 2017 sur délégation du conseil.

VI 03 - Vie institutionnelle - Compte rendu des décisions prises et des marchés passés par le président sur délégation du conseil.

VI 04 - Vie institutionnelle - Exercice de la compétence GEMAPI - Syndicats de rivières (SIBCCA - SIBL - SIABR) - Désignation des représentants de la métropole.

VI 05 - Vie institutionnelle - Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale - Parc Floral de La Source Orléans Loiret - Ecole supérieure d'art et de design (E.S.A.D) d'Orléans - Désignation des représentants de la métropole.

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

DD 01 - Energie, transition énergétique, transition écologique – Définition de la trajectoire énergie/climat d'Orléans Métropole à horizon 2030/2050 - Signature de la convention des maires pour le climat et l'énergie - Approbation.

DD 02 - Développement durable – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Convention de gestion du système d'endiguement sur la Loire à passer avec l'Etat - Approbation.

DD 03 - Eau potable - Commune de Semoy – Facturation, perception et reversement de la redevance d'eau et gestion de la relation client - Approbation d'une convention à passer avec la société Veolia Eau.

DD 04 - Eau potable - Circonstances particulières - Remise gracieuse de dettes - Approbation.

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

AT 01 - Transports et déplacements – Déploiement du réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques ou hybrides - Conditions d'utilisation - Approbation.

AT 02 - Transports et déplacements - Bornes de recharges pour véhicules électriques ou hybrides - Convention de mandat pour la perception des recettes et pour la signature des contrats d'itinérances à passer avec la société Bouygues Energie et Services - Approbation.

AT 03 - Transports et déplacements — Commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (RD 951 et rue des Trois Cheminées) - Création d'un carrefour à feux – Approbation d'une convention d'offre de concours à passer avec la SA Vallogis et la SARL Safim.

AT 04 - Planification urbaine - Révision du plan local d'urbanisme communal (PLU) - Commune d'Orléans - Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables.

AT 05 - Planification urbaine – Plan local d'urbanisme communal (PLU) – Commune de La Chapelle-Saint-Mesmin – Révision du plan local d'urbanisme – Bilan de la concertation préalable et arrêt du projet de PLU.

AT 06 - Planification urbaine – Stratégie foncière – Commune de Fleury-les-Aubrais – Délégation du droit de préemption urbain et du droit de priorité sur le territoire de la commune de Fleury-les-Aubrais par la délibération du 24 mai 2017 – Modification du plan et d'un secteur géographique suite à une erreur matérielle - Approbation.

AT 07 - Aménagement durable du territoire - Diagnostic historique et culturel UNESCO-SCOT - Convention à passer avec "Ville inventive" - Approbation

AT 08 - Politique de la ville – Présentation du bilan de la programmation 2016 et de la programmation 2017 du contrat de ville

## **RESSOURCES**

RESS 01 - Finances - O.P.H. Les résidences de l'Orléanais - Accélération du programme d'investissement Haut de Bilan située Résidence Les Anguignis à Orléans - Garantie d'un emprunt de 100 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

RESS 02 - Finances - SA HLM VALLOGIS - Réhabilitation de 24 logements situés 8, 10 et 12 venelle Gambetta à Orléans - Garantie d'un emprunt de 441 020 € à hauteur de 50 % - Approbation.

RESS 03 - Finances - SA SCALIS - Réhabilitation de 180 logements situés rue du Pont Bordeau et boulevard Kennedy à Saint Jean de Braye - Garantie d'un emprunt de 3 000 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

RESS 04 - Systèmes d'information - Construction d'un réseau informatique métropolitain - Raccordement de la mairie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin par fibre optique - Financement des travaux - Approbation d'une convention d'offre de concours à passer avec la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

RESS 05 - Moyens généraux - Achats - Convention de groupement de commandes pluriannuelle portant sur plusieurs familles d'achats à passer avec les 22 communes d'Orléans Métropole, le centre communal d'action sociale d'Orléans et le GIP Loire&Orléans Eco.

RESS 06 - Ressources humaines - Mise à disposition d'un agent titulaire de la Métropole auprès de l'association La Maison de l'Emploi du Bassin d'Orléans – Approbation d'une convention.

RESS 07 - Ressources humaines - Remboursement des frais de déplacements professionnels des personnels territoriaux.

RESS 08 - Ressources humaines - Paiement des astreintes Actualisation du règlement - Approbation.

#### TERRITOIRES ET PROXIMITE

TP 01 - Gestion des déchets - Plateformes "Vég'tri" - Règlement de service - Approbation.

TP 02 - Gestion des déchets - Collectes en porte-à-porte des cartons issus des activités professionnelles sur le périmètre de l'intraboulevard orléanais - Approbation du règlement de service.

TP 03 - Infrastructures - Mise à disposition de fourreaux du domaine public auprès de la société Médi@llys - Approbation d'une convention.

#### ATTRACTIVITE ET ECONOMIE

AE 01 - Emploi - Approbation de conventions de soutien à passer avec les associations d'insertion et d'accompagnement au retour à l'emploi - Attribution de subventions.

AE 02 - Enseignement supérieur, recherche, transferts de technologie et vie étudiante - Vallée numérique du végétal - Approbation d'une convention à passer avec l'Association AgreenTech Valley - Attribution d'une subvention.

AE 03 - Développement commercial – Aide en faveur des commerces de proximité – Commune de Semoy - Approbation d'une convention de soutien à passer avec la SARL DEMARIGNY – Attribution d'une subvention.

AE 04 - Economie numérique - Mise à disposition de données numériques géoréférencées relatives aux ouvrages de distribution de gaz - Approbation d'une convention de partenariat à passer avec GRDF.

Fait à Orléans, le **19 JAN. 2018**

Le Président d'Orléans Métropole

  
Olivier CARRÉ

